



## AVIS PUBLIC

### DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2022

Je, soussignée, Annick Lafontaine, greffière de la Ville de Saint-Pie, donne avis public que :

Conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le rapport financier pour l'exercice 2022 de la Ville de Saint-Pie sera déposé lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Saint-Pie, le **mardi 4 avril 2023 débutant à 19 h 00**, à la salle du conseil municipal située au 77, rue Saint-Pierre à Saint-Pie.

Donné à Saint-Pie, ce 20 mars 2023.

Annick Lafontaine  
Greffière